



Premier ministre

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 19 mars 2018

**Discours de M. Edouard PHILIPPE, Premier ministre
Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme**

Musée National de l'Histoire de l'Immigration

Paris, lundi 19 mars 2018

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et messieurs les ministres,
Madame la présidente, chère Mercédès Erra,
Monsieur le président, cher Benjamin Stora,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Madame la maire du 12^{ème} arrondissement,
Mesdames et messieurs les présidents d'associations,
Mesdames et messieurs,

J'ignore si vous vous souvenez de la première fois où vous avez été confrontés au racisme et à l'antisémitisme. Pas forcément en tant que victime, mais en tant que témoin. En ce qui me concerne, je devais être âgé de huit ou neuf ans. J'assistais à un repas de famille. Un repas auquel nous avions invité un vieil ami. Un homme très respectable, très généreux. Un homme de son époque, c'est-à-dire né aux alentours de 1914. Ma première confrontation avec l'antisémitisme a eu lieu à l'occasion de ce dîner et a pris la forme d'une apposition. Il parlait de quelqu'un et s'est senti obligé de préciser, sans que cela n'ait aucun rapport avec ce qui précédait, ou ce qui suivait : « Monsieur Duchmol, qui est juif ». Puis, la conversation avait repris son cours, sans que personne ne veuille ou n'ose rectifier quoi que ce soit.

C'était la première fois que, dans mon milieu enseignant, intellectuel, normand, j'entendais parler de « Juif » pour désigner un Français. Et c'était donc la première fois que je découvrais ce qui ressemblait à une sorte « d'antisémitisme tranquille », de racisme ordinaire de fin de repas. Et ce, j'insiste sur ce point, dans la bouche d'un homme fin, éduqué, démocrate, bon, j'ose le dire, qu'à bien des égards, j'admirais et que j'admire encore. J'imagine que c'est un peu la même surprise qui a saisi certains lecteurs en découvrant il y a quelques semaines, le journal d'Emile Chartier, plus connu sous le nom d'Alain. Le journal d'un grand philosophe, d'un professeur admiré, celui de Simone Weil, de Raymond Aron, de Julien Gracq, le journal d'un grand humaniste qui a présidé en 1934 le comité de vigilance des intellectuels antifascistes. Un journal qui, à partir des années 1938, contient des propos clairement

antisémites, hélas en phase si j'ose dire, avec ceux que l'on pouvait lire dans la presse ou dans les livres de l'époque.

Si j'ai choisi cette anecdote, ce clair-obscur c'est parce que je pense qu'ils sont fréquents.

Premier clair-obscur : les statistiques. En particulier celles relatives aux actes racistes et antisémites. Comme vous, j'en ai constaté la baisse. Mais je voudrais qu'on regarde ces statistiques avec une très grande prudence et une très grande lucidité. Non qu'il soit inutile de disposer d'un thermomètre. Briser un thermomètre n'a jamais fait disparaître un problème. Mais ces chiffres, nous le savons, ne donnent qu'une image imparfaite de la réalité. De cette réalité vécue, ressentie tous les jours par des millions de Français qui subissent des injures, des violences en raison de leur couleur de peau, de leur kippa, de leur voile, de leur patronyme. Dans la rue, dans les transports, sur internet, à l'école ou devant leur lieu de culte. Et quand on se penche plus précisément sur ces statistiques, on constate que si les menaces racistes et antisémites diminuent, les actes et les agressions augmentent. Veillons donc à ce que ces statistiques ne deviennent pas un nouveau « voile d'ignorance ».

Deuxième clair-obscur : le rapport que notre pays entretient avec le racisme et l'antisémitisme. Vous connaissez sans doute le livre de l'historien Gérard Noiriel, « *Le creuset français* ». Vous savez donc que la France, contrairement aux Etats-Unis par exemple, ne s'est pas toujours construite avec l'immigration. Que « penser cette immigration » lui a demandé du temps. En attendant, Belges, Piémontais, Arméniens, Juifs d'Europe de l'Est se sont heurtés, à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle, à une hostilité plus ou moins violente en fonction des périodes. Des Belges que l'on traitait à Paris de « Peaux de beurre » ou de « vermine » à la fin du Second Empire. Des Piémontais que l'on massacrait à Aigues-Mortes en 1893 parce qu'ils « volaient » le travail des locaux. Des Juifs que l'on soupçonnait de complot mondial. C'est le *Protocole des Sages de Sion*. C'est la « *Terreur juive* » d'Urbain Gohier. Ce sont les ligues. Les pamphlets de Drumont, de Rochefort, de Déroulède. C'est l'affaire Dreyfus. C'est un torrent inouï de haine. Une haine qui a fini par passer à l'acte du massacre de masse. J'aurais aussi pu parler des « zoos humains » qui agrémentaient chaque exposition universelle jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Avec, pour celle de 1897 en Belgique, ce panneau terrible sur lequel on pouvait lire : « Ne pas donner à manger aux Congolais. Ils sont nourris ». J'aurais pu parler de l'exposition que je viens de voir sur le traitement que les Tsiganes ont subi. Donc, je ne crois pas à un hypothétique âge d'or durant lequel la France, comme les autres nations d'ailleurs, aurait entretenu une relation respectueuse, apaisée, avec l'étranger, avec l'autre. Toujours, même sous la République, la conjugaison du déjà là, et du nouvel arrivant a été compliquée.

Troisième clair-obscur, troisième hésitation, qui est en fait une mise en garde. Cette mise en garde consiste à éviter deux pièges. Le premier, c'est celui de la naïveté. La naïveté de croire que par un coup de baguette de magique, on parviendrait à éradiquer le racisme et l'antisémitisme. Si c'était possible, nous l'aurions déjà fait. Le second piège, c'est celui du découragement. Celui du laisser-aller et du laisser-faire. C'est celui qu'on nous tend parfois avec des phrases du type : « Laissez-les vous traiter de racistes » ; « On ne peut plus rien dire de nos jours » ; « ça a toujours été comme ça ». À ces deux pièges, je veux opposer deux réalités :

D'abord, depuis deux siècles, l'Humanité a remporté des victoires sur elle-même. Ces victoires sont parfois symboliques, sans doute trop rares, mais elles sont réelles.

Ensuite, chaque période a produit ses haines, ses zéloteurs et ses bourreaux. Mais chaque période a aussi produit ses héros, ses armes, ses combats. Combat de Zola, de Péguy, de Clemenceau pour Dreyfus. Combat de millions d'hommes et de femmes contre la barbarie nazie. Combat d'intellectuels, de militants, d'hommes politiques pour la décolonisation. Combat de l'antiracisme et de la lutte contre l'antisémitisme aujourd'hui.

Face à cette haine, ce qui compte c'est le combat. Le combat, les combattants et les armes dont ils disposent. Face à une haine qui se métamorphose, notre devoir de Républicain, c'est de continuer le combat. De le continuer en l'adaptant. En le portant là où s'ouvrent les nouveaux fronts. En se dotant des bonnes armes. Et en les utilisant aux bons endroits, aux bons moments. C'est la logique du plan que je vous propose aujourd'hui. Plus que des mesures – il y en a, elles sont nombreuses et utiles – je voudrais identifier avec vous, les quatre combats de ces prochaines années. Des combats que nous devons absolument mener.

Le premier, c'est celui d'internet. De ce torrent de boue qui se déverse dans les forums de discussion et sur les réseaux sociaux. Nous venons d'en entendre des exemples ahurissants. Ces propos ne sont pas des opinions. Ce sont des délits. Et un délit, ça se constate et ça se punit. En tous cas, dans un Etat de droit digne de ce nom.

On ne me fera jamais croire que les réseaux sociaux sont des espaces hors-sol. Pour moi, tout ce qui est publié et diffusé en France, est publié et diffusé en France. Et doit donc répondre aux lois de la République. *A fortiori* quand ces propos « virtuels » infligent des blessures qui sont hélas, bien réelles.

En général, c'est à ce moment-là que je m'énerve. Que je m'énerve vraiment. Mes collaborateurs pourront en témoigner. Ce qui m'énerve, c'est que de nos jours, il semble plus facile de retirer la vidéo pirate d'un match de foot que des propos antisémites. Et quand je m'en étonne, on me répond certes poliment, mais avec une once de lassitude: « Oh, c'est compliqué. Faut voir ça au niveau européen ». Très bien, allons-y, s'il faut voir ça au niveau européen, voyons ça avec l'Europe. Portons ce combat. Portons-le vraiment, comme on l'a fait sur les travailleurs détachés. Je ne me résigne pas, voyez-vous, à l'idée scandaleuse que la LFP aurait plus de succès avec Facebook que le gouvernement français !

Le président de la République l'a dit lors du dîner du C.R.I.F : la France défendra au niveau européen un projet législatif pour contraindre les opérateurs à retirer dans les plus brefs délais, tout contenu haineux, raciste ou antisémite. Et on ne va pas se contenter de l'espérer. On va se battre. On va, avec Jean-Yves Le Drian et Nathalie Loiseau, faire le tour des chancelleries. On va mobiliser les parlementaires européens français. Le président de la République en parlera à ses homologues. On va y mettre tous nos moyens. Parce que s'il y a un sujet sur lequel, au nom de nos valeurs et de notre histoire, nous devons tous nous retrouver en Europe, c'est celui-là. Ou alors, c'est que nous sommes devenus amnésiques en plus d'être aveugles.

Ce projet devra permettre de construire le cadre juridique d'une responsabilité des plateformes. Aujourd'hui, le directeur d'un journal est pénalement responsable des commentaires haineux qui sont postés sur son site internet. En revanche, si vous dirigez un réseau social, tout est possible. On ne peut pas en rester là. On ne peut pas continuer de vivre avec un cadre juridique européen qui date des années 2000. Un cadre qui visait à l'époque à transposer les principes du marché unique dans le domaine du numérique. Mais aujourd'hui, on ne peut plus se satisfaire de la distinction un peu binaire entre d'un côté des éditeurs de

contenus qui en sont responsables et de l'autre, des hébergeurs techniques, plus passifs, dont la responsabilité est très limitée. En effet, ce cadre n'a pas été conçu pour appréhender les grandes plateformes qui, sans produire elles-mêmes leurs contenus, mettent ceux-ci à la disposition du public en les hiérarchisant, voire en les filtrant. Soyons lucides : ces plateformes jouent désormais un rôle actif dans l'édition de leurs contenus.

Alors, heureusement, le sujet progresse. La révision en cours de la directive européenne « Services de médias audiovisuels » va par exemple dans le bon sens. Elle permettra en effet aux régulateurs nationaux de contribuer à la lutte contre les contenus haineux sous forme de vidéo. Mais il faut aller plus loin. Entre les deux statuts d'éditeur et hébergeur, il y a de la place pour un troisième statut. Un statut qui tienne compte des spécificités des grandes plateformes, mais qui les contraigne aussi à prendre leurs responsabilités.

Mais, sans attendre l'aboutissement de ce chantier européen, nous modifierons la législation nationale. Car nous avons des marges de manœuvre. Des marges qui permettent de renforcer les obligations de détection, de signalement, de suppression et de prévention de contenus illicites. Ces marges, je veux que nous les exploitions au maximum pour enclencher la dynamique et soutenir la démarche que nous engagerons au niveau européen.

C'est un immense chantier. Un chantier politique. Un chantier technique. Pour convaincre nos partenaires, on doit leur proposer un projet bien ficelé et crédible. C'est le sens de la mission que le président de la République a confiée à Gil TAIEB, à Karim AMELLAL et à la députée Laetitia AVIA à qui je veux rendre hommage et à qui je redis ici mon amitié. Nous engagerons donc une concertation avec les acteurs du secteur et les associations.

Je profite de l'occasion pour remercier SOS Racisme, la LICRA, « J'accuse », le MRAP et l'UEJF des contributions qu'ils nous ont fait parvenir à ce sujet. Et je les remercie par avance de ce qu'ils pourront faire pour mobiliser leurs homologues et leurs relais en Europe.

Le deuxième combat, c'est celui de l'éducation. Au sens large, c'est à dire qui englobe l'apprentissage des savoirs fondamentaux, l'accès à la culture, la citoyenneté. On le sait : la connaissance réunit. L'ignorance sépare. C'est un vrai combat. Qui ne date pas d'hier puisqu'il est aussi vieux que la République, et en vérité, aussi vieux que l'humanité.

Pour le mener, la République avait missionné ceux que l'on appelait à l'époque ses « hussards noirs ». La métaphore guerrière n'est pas un hasard. Parce que combattre des préjugés, combattre l'obscurantisme, c'est âpre, c'est violent. C'était violent en 1870. Ça l'est en 2018 dans certaines zones où des professeurs n'osent plus parler de la Shoah devant leurs élèves. Avec le président de la République, avec Jean-Michel Blanquer, nous avons voulu amorcer la reconquête de nos écoles. Et avec elles, la reconquête des consciences.

Une reconquête qui commence dès l'école primaire. C'est le sens du dédoublement des classes de CP dans les zones dites « REP+ » qui permet aux enseignants de disposer de plus de temps pour aider les enfants le plus en difficultés.

Une reconquête qui se poursuivra tout au long de la scolarité. J'ai demandé à Jean-Michel Blanquer de constituer une équipe nationale d'intervention rapide associant des enseignants,

des représentants de l'Etat, des associations et des représentants des lieux de mémoire. Leurs missions ? D'abord, libérer la parole, en demandant aux chefs d'établissement de signaler les difficultés ou incidents qui se produisent en matière de racisme et d'antisémitisme. Mais aussi épauler les enseignants, intervenir devant les élèves dans les établissements où des difficultés sont signalées lors de certains enseignements.

J'aime l'histoire. J'aime passionnément mon pays. Avec ses heures de gloire, avec ses erreurs, avec ses hontes. L'histoire est un bloc, qu'il faut savoir regarder en face. Qu'il faut savoir comprendre. Pour s'en libérer. Parce que nous ne sommes pas nos ancêtres. Nous sommes les acteurs bien vivants de l'histoire qui s'écrit. Ne soyons pas des esclavagistes, des collabos, des résistants, des blancs, des Asiatiques, des Africains des Juifs « imaginaires » pour paraphraser le titre d'un ouvrage d'Alain Finkielkraut. Soyons des citoyens réels et agissants. Pas au nom d'un passé revisité. Magnifié ou diabolisé. Mais au nom de l'avenir. Ce n'est pas simple. C'est loin d'être gagné, je ne suis pas naïf. Mais c'est la seule solution que je connaisse pour envisager l'avenir. Parce qu'on ne me fera jamais croire qu'on peut bâtir une société pacifiée et sûre sur la haine de son voisin. En général, ça finit mal. Et pour tout le monde.

C'est la raison pour laquelle, nous ne transigerons pas sur les programmes scolaires. Et que nous ne laisserons pas les enseignants seuls, isolés, face à la violence physique ou verbale de leurs élèves, en particulier lors des cours d'histoire. Cette histoire, nous l'enseignerons. Dans sa grande, parfois triste et cruelle vérité.

Troisième combat : la protection et l'accompagnement des victimes. On le sait, les victimes d'actes ou d'injures racistes n'osent pas porter plainte. Parce que c'est compliqué. Parce que ça prend du temps. Que c'est intimidant de pénétrer dans un commissariat. Et puis, certaines de ces personnes se disent : « À quoi bon ? ». Quand elles osent franchir le pas, leur statut de victime n'est pas toujours reconnu ; leur parole pas toujours entendue comme elle le devrait.

Or, nous avons besoin que les victimes portent plainte. D'abord pour que les statistiques, les fameuses statistiques dont je parlais plus haut, reflètent mieux la réalité vécue sur le terrain. Et puis parce que la plainte, c'est le contrepoison de l'impunité. Sans plainte, pas d'enquête, pas de responsable, pas de sanction.

Comme vous le verrez, le plan comprend un certain nombre de mesures pour faciliter le dépôt de plaintes. Retenez simplement :

Qu'avec Gérard Collomb et Nicole Belloubet, nous expérimenterons dans les prochains mois, un réseau d'enquêteurs et de magistrats spécialement formés à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Dans ce cadre, nous présenterons un nouveau modèle d'audition qui permettra de mieux guider la discussion et d'ainsi accorder sa juste place à la parole de la victime.

Sur le fondement de cette expérimentation, nous procéderons à une révision des logiciels de rédaction des procédures. L'idée, quelle est-elle ? Elle est de faciliter la reconnaissance de circonstances aggravantes dans les cas d'insulte ou de violences.

Enfin, dès la fin de ce premier semestre, nous rendrons opérationnel un système de pré-plainte en ligne pour les infractions de nature raciste et antisémite.

Dernier combat : celui de la présence. En particulier dans les domaines où la mobilisation n'est pas suffisante. Un de ces domaines, c'est le sport. Le sport, c'est à la fois un secteur où s'exprime le racisme. Certains joueurs ou certains athlètes, en général de couleur, subissent crachats et insultes presque quotidiennement. Dans les stades et sur les réseaux sociaux.

Mais le sport, chère Laura Flessel, c'est aussi une formidable école d'égalité. Parce que sur un terrain, sur un ring me concernant, sur une piste, sur des skis, sur un vélo, ça n'est pas la couleur ou la croyance qui compte, mais la performance. Et le sport, c'est une école qui parle à peu près à tout le monde.

Je ne voudrais pas tomber dans le travers que je dénonçais tout à l'heure, celui d'un hypothétique « âge d'or ». Mais il se trouve que vers l'âge de 27-28 ans j'ai, comme beaucoup de Français, connu l'ivresse – symbolique j'entends- d'un soir de finale de coupe du monde. Et ce court laps de temps durant lequel nous étions 60 millions à nous moquer pas mal de savoir si celui qui avait marqué était « Black Blanc ou Beur ». Parce que sur le terrain, ils étaient tous « Bleu-Blanc-Rouge ».

C'est pour ça que le sport est une des nouvelles frontières de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Comme d'ailleurs il l'a été, dans le passé, lors des Jeux Olympiques de Berlin en 1936. Et c'est pour cette raison que nous signerons, de manière systématique, des conventions avec toutes les fédérations. Des conventions pour sensibiliser, pour former, pour construire et relayer un « contre-discours ». Et je sais pouvoir compter dans ce combat, sur l'implication des sportifs de haut niveau.

Les mesures que je viens d'évoquer ne résument pas à elles-seules le plan que je tenais à vous présenter en ce jour particulier. Un jour qui marque le début de la Semaine d'éducation contre le racisme et de l'antisémitisme. Un jour, le 19 mars, qui est aussi celui du deuil et du souvenir, six ans après la tuerie de l'école juive de Toulouse. Un 19 mars, cher Benjamin Stora qui est enfin le jour anniversaire de la signature des accords d'Evian.

Justement, vous avez publié, je crois, au début des années 1990 un livre qui s'intitule « *La gangrène et l'oubli* ». Ce livre ne concerne pas directement le sujet qui nous rassemble. Mais son titre m'a frappé. Parce qu'au fond, c'est de cela dont il s'agit : lutter contre l'oubli pour contrôler et faire reculer cette gangrène qui, à intervalles réguliers de notre histoire, menace d'emporter tout le corps social. La faire reculer pour vivre non dans une société où nous serions tous des « Métèques » les uns pour les autres, mais où chacun est l'égal de tous.

Je vous remercie.